

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil municipal
Herriko Kontseiluaren Delibero Erregistroaren Agiria

SEANCE DU 12 DECEMBRE 2023

OBJET / GAIA : Ouverture par anticipation de crédits de dépenses d'investissement.

DATE DE CONVOCATION / DEIALDIAREN DATA : 6 décembre 2023

Nombre de conseillers en exercice / ordezkarien kopuru orokorra : 29
Nombre de présents / hor zirenak : 17
Nombre de votants / bozkatu dutenak : 20

L'an deux mille vingt-trois, le douze décembre, à dix-neuf heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Christian DEVEZE, Maire.

Etaient présents : M. Christian Devèze, Maire, Mme Eliane Aizpuru, M. Jean-Noël Magis, Mme Yolande Huguenard, M. Didier Irastorza, M. Robert Poulou, Mme Christiane Hargain-Despéries, M. Vincent Goytino, adjoints, Mme Véronique Cadepond-Larronde, Mme Corinne Othatceguy, M. Jean-Paul Eyherachar, Mme Nicole Amestoy, Mme Isabelle Ayerbe, Mme Maud Gastigard, M. Roger Barbier, Mme Bernadette Remeau, Mme Carmen Gonzalez, conseillers municipaux.

Absents ou Excusés : Mme Marie Aristizabal, adjoint, M. Jean-Jacques Lassus, M. Sébastien Carre, M. Peio Etxeleku, M. Jean-François Lacosta, Mme Argitxu Hiriart-Urruty, M. Philippe Bacardatz, Mme Nathalie Aïçaguerre, M. Jean-Paul Alaman, Mme Amaia Beyrie, M. Alain Boscq, M. Xabier Heguy, conseillers municipaux.

Procuration : Mme Marie Aristizabal à Mme Yolande Huguenard, M. Jean-Jacques Lassus à M. Jean-Noël Magis, M. Sébastien Carre à M. Christian Devèze.

Secrétaire / Idazkaria : A l'unanimité des membres présents, M. Jean-Paul Eyherachar est désigné secrétaire de séance.

Mme Aizpuru, adjointe expose :

La commune a lancé un certain nombre de programmes d'investissement au cours de l'exercice 2023, dont découlent des engagements contractuels et financiers début 2024. Pour autant, les engagements financiers pris début 2024 ne peuvent pas être honorés d'un point de vue comptable tant que les crédits d'investissement n'ont pas été ouverts dans le cadre du budget primitif 2024.

Sans préjuger des montants qui seront votés au budget primitif 2024 du budget principal et afin de permettre aux services de travailler sur la section d'investissement avant l'adoption du budget primitif 2024, il est proposé au Conseil municipal :

- D'ouvrir 25% des crédits du budget de l'exercice 2023 des dépenses d'investissement conformément à la réglementation, dans l'attente du vote du budget primitif 2024 du budget principal.

- D'autoriser l'engagement, la liquidation et le mandatement des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent principal, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette en vertu du Code Général des Collectivités Territoriales.

Ouïe cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

ADOPTÉ l'ouverture par anticipation de crédits de dépenses d'investissement de l'exercice 2023 dans l'attente du budget primitif 2024 du budget principal telle que détaillée dans le tableau ci-annexé.

AUTORISE M. le Maire à signer tous actes et documents, ainsi qu'accomplir toutes formalités administratives et financières pour mener à bien l'exécution de la présente.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus.

Pour extrait conforme :



Jean-Paul EYHERACHAR
Saioko idazkaria



Christian DEVEZE

Maire de Cambo-les-Bains
Kanboko Auzapeza